



**GROUPE ÉCOLOGIE & SOLIDARITE**  
**ÉluEs EELV, ADES, Alternatifs**

Conseil Municipal du 16 décembre 2013

**Délibération n° 2 – E 025**  
**FINANCES : Budget principal : Budget primitif 2014**

**Intervention de Hakim Sabri**

Nous ne dirons pas qu'il n'y a rien de bon dans ce budget, car il soutient de nombreuses politiques que pour notre part nous trouvons justes... Par contre globalement il ne répond pas aux exigences de la période de crise qu'un grand nombre de Grenoblois traverse, Budget qui en plus accompagne la politique d'austérité gouvernementale, jamais les dotations de l'Etat n'ont autant diminué.

Ce budget manque de rigueur nous l'avons dit au moment du débat d'orientation budgétaire, L'augmentation importante des Impôts de 9% en début de mandat pour financer la candidature des JO de 2018 ... fait que fort de cette épargne nette subitement élevée vous vous êtes laissés aller à certaines facilités en fonctionnement comme en investissement.

**Entretien du patrimoine** : page 8 du budget primitif 2014 vous prévoyez de désigner un maître d'œuvre pour la réalisation des études préalables auxancements des travaux de réhabilitation de la tour Perret, études qui débuteront en fin d'année 2014 ou début 2015. Cela fait d'ailleurs l'objet d'une **délibération n° 65** que nous aurons à voter à ce Conseil Municipal mais à notre connaissance la dernière étude sur la tour date de fin 2011. L'architecte en Chef des Monuments Historiques Benjamin Mouton préconisait en conclusion de cette étude de retenir (je cite) "*des interventions de purge et de sécurité à mobiliser dans les prochains mois, afin d'assurer pendant une durée de 3 années, la préparation des interventions de restauration*".(fin de citation)

L'avez-vous fait ? Vous étiez commanditaires de cette étude...si oui

Pourquoi alors décider (et financer) une nouvelle étude 2 ans après ? Vous ne pensez pas que les Grenoblois souhaiteraient voir une autre utilisation de leur impôts : études... expertises... audits Cabinets conseils... architectes de renom... On ne peut pas dire que sur ces six ans de mandats il y ait eu une gestion et une rigueur budgétaire dans ce domaine...

Au sujet de l'entretien des écoles, seuls 1,6 M€ sont prévus dans ce budget (p 41), alors qu'il en faudrait le double pour rattraper le retard pris dans ce mandat. Si les constructions de nouvelles écoles prévues avant 2008 ont été terminées récemment, il ne faudrait pas freiner l'entretien urgent de certaines écoles et restaurants scolaires qui ont grandement besoin d'être réhabilités.

**Education et Jeunesse**

Sur la réforme des rythmes scolaires nous n'avons pas eu la même approche que vous regrettant une précipitation, là où un travail conséquent aurait du se faire avec

tous les acteurs concernés...Mais face à une commande politique non négociable et sans revenir sur le désenchantement de bien des familles.... nous estimons ce soir au regard de ce qui a été mis en place comme dispositif périscolaire que les dépenses sont bien trop importantes au regard du service rendu

### **Services publics**

Certaines décisions prises par votre majorité sont lourdes de conséquences... quand vous refusez par exemple de contrôler correctement une SEM dont la Ville est actionnaire majoritaire cela a pour conséquence des tarifs de service publics non pas au juste prix mais beaucoup trop élevés et forcément même si la Ville touche des dividendes en tant qu'actionnaire majoritaire cela se traduit par des dépenses néfastes pour son budget ainsi que pour les usagers (*nous faisons ici allusion aux tarifs de la Cie de chauffage mais nous pensons que vous l'avez compris*)

### **Subventions**

Il y en a certaines qui nous paraissent incompréhensibles la liste serait longue aussi nous n'avons pris que les plus emblématiques....

Comme la subvention au Palais des Sports qui est la plus importante des subventions accordées, mais nous y reviendrons...

Dans le domaine culturel la 2<sup>e</sup> subvention concerne un orchestre se produisant le plus souvent hors de Grenoble

On continue à soutenir officiellement un club amateur de football comme s'il était en Ligue 1

Mais il y a bien plus grave et tout cela n'est rien au regard des aides que vous pouvez apporter à certains clubs il s'agit des **deux délibérations 53 et 54** concernant le stade Lesdiguières sur laquelle nous reviendrons plus tard dans ce conseil...

### **Activités économiques**

Vous continuez à investir dans le développement universitaire ...la recherche et l'innovation ainsi que les aides aux entreprises privées avec cette belle phrase dans le document budgétaire : « *une volonté de maintenir et de développer à Grenoble un écosystème dynamique, compétitif et ouvert sur l'international* ». Nous continuons à dire que ce n'est pas à une commune de le faire...ce sont des charges qui doivent être portées par la Métro, la Région et l'État.... Ces politiques coûtent cher, ne sont jamais vraiment évaluées en termes de service apporté aux habitants...

### **Tout cela pour démontrer:**

Qu'il y a possibilité pour un même service rendu d'économiser nous venons de le voir... Nous avons pour notre part chiffré cette économie à environ 7 M€ que l'on pourrait traduire par :

2 M € d'économies en **fonctionnement**... \*Vous prétendez depuis le début du mandat avoir réduit les dépenses de fonctionnement de 12% nous ne devons pas avoir la même lecture des chiffres... en 2009 ces dépenses atteignaient 50 M€ alors que pour le BP 2014 il est de 52 M€ pour le même périmètre corrigé qu'en 2009. Une économie de 2 M€ aurait pu être faite à ce niveau.

Et 5 M€ en **investissements**. En effet la moyenne des investissements réalisés entre 2008 et 2012 a été de 55,4 M€. On pourrait fixer à environ 58,4 M€ les

investissements pour 2014 soit encore 3 M€ de plus que la moyenne, mais 5 M€ de moins que ce qui est prévu à ce budget

### Tableau de comparaison

Fonctionnement	BP majorité	budget alternatif
<b>Recettes</b>	283,06	276,06
<i>dont 3 taxes et compensation</i>	138,07	131,07
<b>Dépenses</b>	244,66	242,66
<i>dont personnel- TIR</i>	130	130
<i>dont transferts et CCAS</i>	54,82	54,82
<i>Autres dépenses -TIR</i>	59,84	57,84
<b>Epargne de gestion</b>	38,4	33,4
Annuité dette	33,38	33,38
<b>Epargne nette</b>	5,02	0,02
<b>Dépenses investissement</b>	63,4	58,4

**Ce qui donnerait pour les taux :** - 2M€ sur la taxe d'habitation avec un taux de 20,65% inférieur à la moyenne des villes de même importance  
 -5 M€ sur la taxe foncière d'où un taux de 34,51% cela fera l'objet d'un amendement au moment de la délibération n° 4 concernant les taux...

Taux	Majorité	Alternatif
TH	21,52	20,65
TFB	36,73	34,51
TFNB	84,42	84,42

Pour conclure nous ne voterons pas ce budget car comme vous le dites si justement en début de document nous sommes dans un contexte économique et social particulièrement difficile et il ne nous semble pas que vous ayez fait pour ce budget de la solidarité et de l'emploi vos deux priorités.

\*

En 2009 ces dépenses (hors personnel, subventions et transferts) donc des charges dites à caractère général atteignaient 52,85 M € dont 2,92 M € pour la régularisation entre un budget annexe et le budget principal soit environ 50 M € sans cette régularisation...

Alors que pour le BP 2014 il est prévu 60 M € dont 8 M € de changement de périmètre en fait 52 M € pour le même périmètre corrigé qu'en 2009